

RAPPORT

Rome,
Italie,
25-28 juin
1996

Groupe technique sur le criquet pèlerin

Cinquième session



Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Rapport de la cinquième session du Groupe technique sur le criquet pèlerin

**Rome, Italie,
25-28 juin 1996**

**Division de la production végétale et de la protection des plantes
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, 1996**

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit: électronique, mécanique, par photocopie ou autre, sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur. Toute demande d'autorisation devra être adressée au Directeur de la Division des publications, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie, et comporter des indications précises relatives à l'objet et à l'étendue de la reproduction.

TABLE DES MATIERES

	Page
1. INTRODUCTION	1
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	1
3. ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT	1
4. INFORMATION	2
(a) Rapports et mise en place de systèmes de communication améliorés	2
(b) Revue de l'utilité de la télédétection	3
(c) Situation acridienne	3
(d) Prospections (Consultation d'experts : Oman)	4
(e) Efficacité des campagnes de lutte contre le criquet pèlerin	4
5. COMPTE RENDU SUR LE DEROULEMENT DU PROGRAMME EMPRES	5
(a) Statut des études économiques	5
(b) Recherches sur le criquet pèlerin dans le cadre d'EMPRES	6
(c) Statut du programme EMPRES préparé pour la Région centrale, y compris les projets liés	7
(d) Extension d'EMPRES aux autres régions	7
6. STATUT DES RECOMMANDATIONS FAITES PAR LA 33E SESSION DU DLCC	8
7. ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE SESSION DU DLCC	9
8. ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX DE LA LUTTE CONTRE LE CRIQUET PELERIN	9
9. POINTS DIVERS	9

ANNEXES

- Annexe 1 : Liste des participants
Annexe II : Ordre du jour Provisoire de la 33ème Session du DLCC

1. INTRODUCTION

La 5e session du Groupe technique sur le criquet pèlerin est la réunion annuelle régulière du Groupe pour 1996. Comme cela est maintenant établi, le Groupe comprend des membres des pays affectés par le criquet pèlerin et des représentants des donateurs ainsi que des observateurs le personnel de la FAO.

La session a été ouverte par M. N.A. Van der Graaff en qualité de Directeur par intérim de la Division de la production végétale et de la protection des plantes, AGP. Il a souhaité la bienvenue aux participants et leur a rappelé leurs termes de référence :

1. étudier puis rendre compte au Comité de lutte contre le criquet pèlerin de tous les sujets techniques et scientifiques ayant trait à la lutte contre le criquet pèlerin ;
2. rendre compte et donner son avis sur des sujets spécifiques soumis au Groupe technique par le DLCC ;
3. examiner et suivre les recommandations du DLCC ;
4. Donner au Secrétariat l'ordre du jour pour les futures réunions du DLCC.

La liste des personnes ayant assisté à la réunion est donnée en Annexe I. Mr E.M. Karrar, membre du Groupe, a adressé une lettre d'excuses pour son absence due à d'autres contraintes liées à sa fonction.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour suivant a été adopté :

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Election du Président et du Vice-Président
4. Information
 - (a) Rapports et mise en place de systèmes de communication améliorés
 - (b) Revue de l'utilité de la télédétection
 - (c) Situation acridienne
 - (d) Prospections sur le criquet pèlerin (Consultation d'experts, Oman)
 - (e) Efficacité des campagnes de lutte contre le criquet pèlerin
5. Compte rendu sur le déroulement du programme EMPRES
 - (a) Statut des études économiques
 - (b) Recherches sur le criquet pèlerin dans le cadre d'EMPRES
 - (c) Statut du programme EMPRES préparé pour la Région centrale, y compris les projets liés à ce programme
 - (d) Extension du programme EMPRES aux autres régions
6. Suivi des recommandations faites par la 33e session du DLCC
7. Ordre du jour de la 34e session du DLCC
8. Aspects environnementaux de la lutte contre le criquet pèlerin
9. Questions diverses

Des copies des documents présentés sont disponibles sur demande auprès de la FAO.

3. ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT

Mme Jane Rosenberg a été élue Présidente de la session et M. A. El-Gammal, Vice-Président. Un comité de rédaction, composé de MM. A. El-Gammal, L. Bonneau, B. Chara et C. Elliott, a été formé.

4. INFORMATION

4(a) Rapports et mise en place de systèmes de communication améliorés

Le Secrétariat FAO a présenté les rapports d'information sur le criquet pèlerin reçus du terrain par le Siège de la FAO. Les rapports envoyés au cours de l'année 1995 par les différents pays affectés par le criquet pèlerin et l'Organisation de lutte contre le criquet pèlerin pour l'Afrique de l'est (DLCO-EA) ont été analysés en termes de périodicité, rapidité de transmission et qualité. Le Secrétariat a souligné que le propos de cette étude n'était pas de critiquer les pays ou les organisations mais d'identifier les domaines susceptibles d'être améliorés. Il a été précisé que le terme "qualité" correspondait à l'usage qui pouvait être fait de ces rapports pour établir des prévisions au niveau du Siège. Il a également été indiqué que beaucoup de raisons différentes pouvaient être à l'origine d'un manque de régularité, de rapidité de transmission et de qualité de ces rapports.

Au cours des discussions qui ont suivi, ces différentes raisons ont été développées mais il a été admis qu'il existait une forte corrélation entre la qualité des rapports fournis et les ressources disponibles au niveau de celui qui les fournit. Le Secrétariat a indiqué que les paramètres utilisés pour évaluer la qualité n'avaient pas à être mis en doute puisqu'ils correspondaient aux données de la fiche de prospection acridienne approuvée au dernier DLCC. Cependant, il a été souligné que la qualité des rapports dépendait de la qualité des prospections. Il a été admis que cela constituait un sujet séparé qui devrait être examiné en tant que tel dans l'ordre du jour. Il a été reconnu par tous que la qualité des rapports sur le criquet pèlerin s'était améliorée au cours des cinq à dix dernières années. Le Groupe a reconnu que les rapports n'avaient pas été examinés suffisamment en détail pour que les raisons de leurs défauts soient totalement identifiées. Une telle analyse devrait être réalisée pour apporter à propos des propositions pragmatiques à prendre en considération lors des futures réunions du Groupe technique. Il a par la suite été noté qu'il existait un élément saisonnier affectant la probabilité d'activité acridienne à certaines périodes de l'année et qu'à d'autres périodes de l'année une telle activité était plus improbable. Cela devrait être pris en compte lors de l'évaluation de la périodicité et de la rapidité de transmission des rapports.

Le Secrétariat a également présenté les données relatives à l'extension du réseau e-mail dans les pays affectés par le criquet pèlerin et a souligné les améliorations qui résulteront de l'accès à cette facilité de davantage de services de protection des végétaux.

En conclusion, les **RECOMMANDATIONS** suivantes ont été faites :

- que les efforts devraient être poursuivis pour améliorer les ressources disponibles dans les pays affectés par les criquets pour qu'ils soient en mesure de collecter l'information requise concernant le suivi acridien ;
- que l'étude du Secrétariat concernant les rapports acridiens couvre au moins les années 1993 et 1994 (il serait ainsi plus facile d'évaluer les améliorations dans la rapidité de transmission des rapports) et examine plus en détail les éléments utilisés pour apprécier la qualité des rapports. Au cours des périodes reconnues d'activité acridienne, les rapports sur la présence ou l'absence d'activité acridienne devraient être obligatoires. Cette étude approfondie devrait être présentée au cours de la prochaine session du DLCC ;
- que le système de courrier électronique soit établi en régions occidentale et orientale pour faciliter les transferts d'information acridienne ;
- que des études soient entreprises sur la manière dont les informations acridiennes peuvent être échangées entre les pays affectés par le criquet pèlerin et sur les fonctions que de tels échanges pourraient servir ;
- que les ressources d'EMPRES soient également utilisées pour renforcer les systèmes de communication internes aux pays affectés par le criquet pèlerin ;
- que la poursuite de la formation du personnel des pays affectés pour la collecte de données de grande qualité, l'utilisation de fiches standardisées et leur transmission

vers les organisations nationales et régionales et l'unité de prévision de la FAO continue à constituer une activité prioritaire.

4(b) Revue de l'utilité de la télédétection

L'histoire de 20 années de télédétection a rapidement été passée en revue ; le financement a généralement été limité et, durant cette période, l'expérience acquise a montré que les images NOAA à faible résolution étaient potentiellement intéressantes au suivi de l'habitat du criquet. Depuis novembre 1995, un projet FAO financé par la Belgique, travaillant en étroite collaboration avec le "Natural Resources Institute (NRI)" sur financement de l'ODA (Grande-Bretagne), développe des méthodes opérationnelles pour corriger et calibrer les données satellitaires NOAA afin de suivre les habitats du criquet pèlerin en Erythrée, comme étude pilote. On s'attend à pouvoir améliorer l'identification précoce des zones potentiellement dangereuses pour l'accroissement des populations.

Il a été mis en lumière que la vérité-terrain constituait un élément essentiel de l'approche comme cela a été mis en évidence par l'étude de terrain de 3 mois récemment achevée. Les données de télédétection, qui représentent seulement une petite part de l'ensemble des informations nécessaires, constituent seulement une partie des efforts de l'étude conjointe menée en Erythrée, étude qui cherche à fournir un système de gestion et de suivi des données acridiennes permettant un meilleur usage de ressources de prospection et de lutte limitées. Le travail en Erythrée a atteint le croisement entre la recherche et son application. Quelques critiques ont été exprimées sur le fait que le reverdissement de la végétation, tel que détecté par les données calibrées de la télédétection, n'a qu'une corrélation limitée avec la grégarisation du criquet pèlerin, mais il a été reconnu que la connaissance du reverdissement, rapprochée d'une information sur la végétation préférée des criquets et d'autres paramètres écologiques serait d'une grande aide pour la conduite des prospections ; de plus, il a été noté que les techniques n'avaient pas encore atteint le stade permettant leur utilisation pratique.

En conclusion, il a été **RECOMMANDE** que l'utilisation de la télédétection pour le suivi des habitats du criquet pèlerin soit poursuivie en tant qu'activité complémentaire d'EMPRES, en attendant qu'elle se développe en tant qu'outil pratique et rentable, et qu'elle ne devait pas faire partie des activités essentielles du programme EMPRES.

4(c) Situation acridienne

Dans la Région occidentale, une reproduction extensive a été signalée sur une vaste zone du centre de l'Algérie où des opérations de contrôle sont actuellement en cours. Plusieurs essaims ont continué à se déplacer vers le sud en Mauritanie au cours de la seconde quinzaine de mai, atteignant l'extrême sud-est. Des ailés isolés étaient présents le long de la frontière malienne au cours de la première quinzaine de juin. Des ailés isolés étaient présents début juin dans le nord du Mali et des infestations grégaires ont été signalées en plusieurs points au nord du Niger. A cause de la difficulté à trouver et traiter toutes les infestations en Algérie, on s'attend à ce que des nombres modérés de nouveaux essaims se forment à partir de mi-juin et se déplacent vers les zones de reproduction estivale du Sahel où ils commenceront à pondre en juillet.

En Région centrale, aucune infestation acridienne significative n'a été signalée. De fortes pluies, associées à un cyclone mi-juin, sont tombées à l'intérieur du Yémen et dans le sud de l'Arabie Saoudite.

Dans la Région orientale, des opérations de lutte sont en cours dans le sud-est de l'Iran et l'ouest du Pakistan contre des larves de dernier stade et de jeunes ailés devenant grégaires. On s'attend à ce que des groupes et quelques petits essaims continuent à se former et se déplacent vers l'aire de reproduction estivale indo-pakistanaise où les conditions se sont améliorées dans le Rajasthan suite aux récentes pluies abondantes associées à un cyclone.

La conclusion fut qu'une importante reproduction estivale pourrait avoir lieu cette année dans le Sahel d'Afrique de l'ouest, probablement dans l'ouest du Soudan et, à une échelle

moindre, le long de la frontière indo-pakistanaise. Les pays devraient se préparer eux-mêmes à de potentielles opérations de surveillance et de lutte à moyenne échelle.

Suite aux discussions sur la situation et l'obligation pour chaque pays abritant des populations acridiennes significatives de les traiter au mieux de ses capacités, les **RECOMMANDATIONS** suivantes ont été faites :

- que, étant donné le potentiel considérable pour la reproduction estivale du criquet pèlerin, un haut niveau de vigilance devrait être maintenu dans les pays affectés,
- que la FAO remplisse le rôle de coordination prévu par son mandat en préparant immédiatement un plan d'action à court terme pour répondre aux possibles besoins des pays affectés par le criquet pèlerin au cours de la saison estivale de reproduction et un plan à plus long terme, ce dernier devant être présenté à la prochaine session du DLCC,
- que la FAO soit responsable de la coordination des requêtes individuelles d'assistance provenant des pays affectés, la même requête étant souvent faite auprès de différents donateurs.

4(d) Prospections (Consultation d'experts : Oman)

Un rapide résumé a été fait des principales recommandations de la consultation d'experts tenue à Oman en décembre 1995. L'importance de la surveillance de l'aire de reproduction hivernale de la Région centrale a été soulignée car celle-ci constitue un élément critique de la stratégie de limitation des recrudescences dans la Région. La nécessité de ne pas arrêter les prospections après avoir trouvé la première infestation mais au contraire de délimiter l'étendue des infestations a été soulignée. Le besoin pour la recherche opérationnelle sur les méthodologies de prospection d'évaluer leur efficacité à trouver les infestations a été décrit comme une importante activité d'EMPRES. L'utilisation du GPS et du courrier électronique comme technologies standard pour la collecte et le transfert des données de la prospection a été mentionné. La consultation a aussi recommandé la mise à jour des Directives sur la prospection, incluant un chapitre entier sur la prospection aérienne. En addition, il a été mentionné que la surveillance devrait en principe aussi inclure l'évaluation des dégâts et une méthodologie pour estimer les dégâts aux cultures dûs au criquet pèlerin.

Au cours des discussions qui ont suivi, il a été suggéré que la tenue d'autres ateliers sur l'amélioration des prospections devait être envisagée, concernant, dans un premier temps, les approches employées en Afrique de l'ouest puis la standardisation des méthodologies à travers toute l'aire de distribution du criquet pèlerin. L'importance du rapport coût-efficacité des différents types de prospection devrait être pris en compte. Il a été noté qu'en Région centrale, bien que les prospections dans l'aire de reproduction hivernale ait une grande valeur stratégique, les prospections dans les aires de reproduction estivale étaient également importantes pour la lutte anti-acridienne.

Il a été **RECOMMANDE** que:

- d'autres ateliers sur les procédures et les méthodes de prospection acridienne soient organisés par la FAO.

4(e) Efficacité des campagnes de lutte contre le criquet pèlerin

Le Secrétariat a indiqué que cette question était en cours d'examen du point de vue de l'information, c'est-à-dire de la collecte des données à partir desquelles l'efficacité peut être évaluée. Les Directives officielles de la FAO donnent peu d'indications sur la nature des données à collecter et la manière de procéder à l'évaluation. La rédaction de nouvelles Directives concernant l'évaluation des campagnes a donc été décidée et un document préliminaire a circulé dans le Groupe technique pour commentaire. Il a également été nécessaire de décider à quel niveau de précision l'information sur les opérations de lutte devait être collectée, ce niveau pouvant varier de sommaire (Fiche de prospection) à adéquat (Fiche sur les traitements) et à idéal (nouvelles Directives). Différentes améliorations possibles dans la collecte de l'information ont été proposées.

Le Groupe technique a approuvé la proposition de mise à jour des Directives sur la lutte et la proposition de nouvelles Directives sur l'évaluation des campagnes. L'accroissement du rôle des officiers de liaison EMPRES dans la supervision de la collecte des données avec un support approprié des Commissions régionales, a également été approuvé. Il a été noté que le développement de méthodes d'évaluation de la mortalité simples et fiables faisait partie du projet que la Norvège se proposait de financer. Dans les discussions concernant les ressources supplémentaires nécessaires au financement des équipes qui évalueront la mortalité et l'efficacité des traitements, il a été indiqué qu'un donateur avait l'intention de consacrer 10% de ses contributions d'urgence à ce sujet. Par la suite, il a été proposé que les évaluations extérieures des différents aspects des campagnes demeurent une composante importante des efforts nécessaires à l'amélioration de l'efficacité. Le Groupe a reconnu que l'évaluation de l'efficacité des campagnes de lutte (macro-évaluation) reposait en partie sur l'évaluation des opérations ponctuelles (micro-évaluation) et que le succès de ces dernières ne conduisait pas nécessairement au succès de la campagne dans son ensemble.

Il a été **RECOMMANDE** que :

- tous les pays affectés par le criquet pèlerin et les donateurs reconnaissent l'importance de l'évaluation de la lutte anti-acridienne aux deux niveaux de micro et macro-évaluation,
- les donateurs, y compris la FAO à travers ses programmes de coopération technique, envisagent d'allouer un certain pourcentage de leurs budgets au financement d'équipes de terrain chargées de la collecte de données concernant l'efficacité des opérations de lutte et des campagnes antiacridiennes.

5. COMPTE RENDU SUR LE DEROULEMENT DU PROGRAMME EMPRES

Le Secrétariat a présenté une vue d'ensemble du Programme EMPRES, le concept, le suivi de la formulation et la situation actuelle des contributions de donateurs. L'intérêt potentiel de l'Union européenne et la contribution probable des pays d'Afrique du nord-ouest à un programme EMPRES pour la Région occidentale ainsi que les réactions positives du FIDA ont aussi été mentionnés.

Au cours des éclaircissements qui ont suivi, il a été souligné que le programme pour la Région centrale avait commencé sous la forme de projets-pilotes qui se fonderaient dans le programme général dès que celui-ci commencerait. La Suède a signalé que, traditionnellement, seules des contributions à des opérations d'urgence avaient été faites et qu'une réflexion était en cours pour EMPRES. Il a été souhaité qu'une décision soit prise avant la fin de l'année. Il a également été noté que si référence était faite à la faiblesse des capacités de surveillance et de lutte dans les pays affectés, cela ne concernait que certains pays-clés. D'autres sont connus comme ayant des équipes efficaces qui remplissent effectivement leurs tâches.

5(a) Statut des études économiques

Les études sur les aspects économiques de la lutte contre le criquet pèlerin sont menées dans le cadre du programme EMPRES. Le responsable de ces études a présenté leur état actuel d'avancement. Les études économiques sont nécessaires pour permettre la justification des investissements financiers à long terme destinés à améliorer la gestion du criquet pèlerin. Il existe peu d'informations sur les bilans économiques réalisés, sur la répartition des coûts/bénéfices entre les intéressés, et sur la viabilité ou l'absence de viabilité des options de substitution de gestion du risque (non basées sur la lutte). Les questions élémentaires à poser comprennent l'échelle et la distribution des données économiques et la façon dont elles étaient affectées par les différentes stratégies et capacités techniques et institutionnelles ; l'utilisation de ces données pour développer des options relatives aux remboursements ; comment répartir les risques et les coûts associés aux criquets pèlerins dans et entre les pays affectés et les donateurs.

Les résultats actuels montrent le besoin d'approches à court et moyen termes mais la valeur des études serait plus grande si elle permettaient d'intégrer la dimension économique dans la politique anti-acridienne et la prise de décision.

Au cours des discussions, l'un des points soulignés fut la nécessité d'inclure les coûts sociaux dans les études économiques car cela contribuait souvent plus aux dégâts occasionnés par les criquets que la simple réduction de production. Il a également été suggéré que les coûts écologiques devaient être inclus dans cette approche. Le responsable de l'étude a indiqué que l'analyse du risque intègre les aspects sociaux et que de sévères conséquences sociales peuvent être évaluées de différentes façons. L'effet de la lutte anti-acridienne sur d'autres activités agricoles ou de protection des cultures doit aussi être pris en compte. Parfois, des ressources doivent être détournées de ces activités au profit de la lutte anti-acridienne avec des résultats négatifs dans les secteurs ainsi négligés. Il a été souligné que bien que les systèmes d'assurance ne constituaient pas un moyen pratique de prendre en compte les problèmes acridiens, aucune investigation poussée n'avait jamais été réalisée dans ce domaine ; l'étude actuelle se propose de la faire. Il est bien sûr totalement hors de question de laisser se développer sans mesure de lutte une recrudescence acridienne dans le seul but d'évaluer les dégâts aux cultures.

En conclusion, le Groupe, reconnaissant que les études économiques à court et moyen termes étaient nécessaires, a **RECOMMANDE** que :

- les effets sociologiques et écologiques ainsi que les dégâts aux cultures causés par les recrudescences acridiennes soient pleinement pris en considération.

5(b) Recherches sur le criquet pèlerin dans le cadre d'EMPRES

Le Secrétariat de la FAO a donné une rapide description des activités de recherche en cours et prévues. Le projet EMPRES de télédétection financé par la Belgique a déjà été décrit. Des protocoles pour des études sur les dérégulateurs de croissance et les myco-pesticides ont été élaborés mais les études ont été repoussées faute de cibles convenables. A la suite de la réunion FIDA sur la recherche, la création d'un réseau de recherche lié à EMPRES a été proposé et est en cours de discussion. La contribution à EMPRES proposée par les Pays-Bas inclut des éléments de recherche sur l'évaluation de la stratégie et cela a été considéré en accord avec le document pour la Région centrale. Le projet norvégien concernera les pulvérisations insecticides, les dosages et la méthodologie d'évaluation. Il a été admis que certains éléments pourraient être plus précisément apparentés à la recherche alors que d'autres relèvent plus de l'expérimentation opérationnelle.

La FAO a récemment initié une collaboration avec la Commission pour la Région centrale pour mettre sur pied des activités de recherche sur les criquets utilisant les institutions et universités existant dans la Région. Les propositions de recherche sur d'importants aspects de la gestion du criquet pèlerin seront soumis pour financement à la Commission, à EMPRES et aux donateurs. Une discussion a eu lieu pour savoir si la FAO devait soutenir ou exécuter la recherche ou seulement la coordonner. Il a été admis que la FAO pourrait soutenir et exécuter la recherche appliquée à partir du moment où des financements des donateurs destinés à ce sujet étaient gérés par la FAO, comme cela est le cas pour le projet LOCUSTOX ; que néanmoins, d'une manière générale, le rôle de la FAO était de stimuler, encourager et coordonner la recherche sur le criquet pèlerin là où des débouchés pratiques étaient attendus.

En conclusion, il a été **RECOMMANDE** que :

- les efforts réalisés conjointement par FAO/EMPRES et la Commission pour la Région centrale pour coordonner un programme de recherche avec les institutions et les universités dans la région se poursuivent ;
- FAO/EMPRES continue à coordonner et stimuler la recherche et les stations de recherche sur le criquet pèlerin.

5(c) Statut du programme EMPRES préparé pour la Région centrale, y compris les projets liés

La Secrétariat FAO a présenté les progrès de la mise en oeuvre des trois projets-pilotes dans la Région centrale, sur l'alerte précoce, la réaction rapide et la recherche. La situation relative au personnel a également été mentionnée, y compris les salaires et les réunions régulières des officiers de liaison, l'état d'avancement des procédures de sélection pour deux fonctionnaires nationaux et le coordinateur du projet, qui sont presque terminées. Les activités de terrain couvrent le financement des opérations de prospection, l'amélioration des communications et la fourniture de véhicules. La définition (Un exercice de mise sur pied d'un) de plan d'urgence avant la période de reproduction hivernale a été réalisé(e) dans trois pays. Bien que ces plans n'aient pas été utilisés car aucune recrudescence acridienne ne s'est développée, ils restent valables pour le futur.

Dans les commentaires sur les progrès réalisés, l'importance de l'extension de la coordination de la recherche à travers la Commission pour la Région centrale a été notée, ainsi que la nécessité d'y inclure la formation. La Commission a préparé un document de projet dont le but est le renforcement des capacités de gestion acridienne à travers des formations à court, moyen et long terme dans la Région. Le Secrétariat a rappelé au Groupe que la capacité de la FAO en tant que donateur était minime au regard de la formation, alors que son rôle de coordinateur était d'une importance majeure. La Commission devrait rechercher une assistance pour le programme de formation dans la Région et n'attendre que de petites contributions de la part d'EMPRES.

Le Groupe s'est accordé sur les **RECOMMANDATIONS** suivantes :

- que la collaboration entre EMPRES et la Commission pour la Région centrale en ce qui concerne la formation et le réseau météorologique soit renforcée en vue d'efforts conjoints tendant à la réalisation des objectifs d'EMPRES ;
- que soit organisé un atelier de formation acridienne axé sur une plus grande standardisation, une durabilité augmentée et une coordination améliorée.

5(d) Extension d'EMPRES aux autres régions

La Secrétariat FAO a présenté un document qui souligne les principaux éléments de la proposition d'extension du Programme EMPRES à la Région occidentale. Les éléments de ce document seraient très similaires à ceux de la Région centrale, soulignant le renforcement des capacités nationales de surveillance et de lutte, l'amélioration des prospections, l'alerte précoce et l'échange d'informations, développant la capacité à réagir plus rapidement aux recrudescences acridiennes et encourageant la recherche et la formation.

Il a été reconnu que comme le Programme EMPRES (Composante acridienne) concerne toute l'aire de répartition de l'espèce, la formulation pour la Région occidentale était plus l'élaboration d'un document pour cette Région que strictement l'extension d'EMPRES. Les efforts en cours sont une réponse directe à une requête faite par les pays-membres de la FAO à la dernière Conférence. Il a été dit que la présentation d'un deuxième document en plus de celui existant déjà pour la Région centrale pouvait conduire à une dilution des ressources des donateurs de telle sorte qu'aucun des deux ne serait complètement et convenablement financé. La réponse globale a été qu'en général le financement majeur pour les deux programmes est attendu de la part de plusieurs donateurs. Les membres du Groupe de la Région occidentale ont chaleureusement accueilli l'initiation du document pour leur région. Des points de vue contrastés ont été exprimés quant au personnel proposé pour la Région. D'un côté, on considérerait que les coûts en personnel devaient être baissés afin de permettre l'utilisation de davantage de ressources pour renforcer les équipes de prospection et de lutte. D'un autre côté, les effectifs en personnel étaient considérés comme trop faibles pour permettre des progrès dans un domaine si vaste et si complexe. La conclusion a été que les effectifs seraient conservés à leur modeste niveau actuel mais pourraient être reconsidérés ultérieurement quand les besoins deviendraient plus clairs.

Un autre point de vue exprimé était que le rôle majeur de la FAO en Région occidentale devrait être celui de coordinateur général avec une tâche spécifique dans l'amélioration des échanges d'information, plutôt que dans la mise en oeuvre du projet. Il a été expliqué que le rôle de la FAO était en partie dépendant de la réaction des donateurs, certains souhaitant canaliser leurs financements à travers la FAO, d'autres préférant des actions bilatérales mais avec une implication de la FAO en tant que coordinateur. Le sentiment de plusieurs donateurs présents était que la FAO devait toujours être pleinement informée des programmes bilatéraux dès le début de leur mise en oeuvre et que, si nécessaire, un arrangement formel devait être mis en place à cet effet. Un autre point débattu concernait le rôle joué par l'OCLALAV au sein d'EMPRES/Région occidentale et il a été décidé que ce problème devait être étudié par FAO/EMPRES et l'OCLALAV si la procédure de formulation continuait.

Il a été noté que l'Union Européenne finance, en Région occidentale, des études similaires à celles envisagées dans le cadre d'EMPRES et qu'un effort devrait être fait par la FAO et l'Union Européenne pour coordonner cette procédure. La France a démarré un projet sur fonds fiduciaire avec la FAO pour aider à ce processus de formulation.

En conclusion, le Groupe a fait les **RECOMMANDATIONS** suivantes :

- que la FAO poursuive la réflexion sur le document EMPRES, le finalise le plus rapidement possible et reçoive un soutien total de la part des pays affectés, des organisations régionales et des donateurs. Quand les éléments de programme pour la Région occidentale deviendront plus clairs, les pays affectés et la FAO devraient commencer à travailler à la création de mécanismes pour établir communication et coordination entre les programmes des Régions centrale et occidentale ;
- que la FAO et les autres parties intéressées examinent la CLCPANO et l'OCLALAV en ce qui concerne leur actuelle viabilité, leurs capacités et leurs potentialités à contribuer à la réalisation des buts et objectifs des programmes EMPRES, en gardant à l'esprit que les activités des deux organisations sont définies par leurs pays-membres ;
- que le rôle-clé de la FAO en tant que coordinateur des activités acridiennes continue à être pleinement reconnu et que les donateurs fournissent à la FAO des informations mises à jour concernant la formulation, l'approbation et l'état d'avancement de leurs programmes anti-acridiens bilatéraux.

6. **STATUT DES RECOMMANDATIONS FAITES PAR LA 33E SESSION DU DLCC**

Le Secrétariat de la FAO a présenté un document rendant compte de l'état de financement des différentes activités envisagées pour 1995 et 1996. Il a été expliqué que la balance restant dans le fonds était importante parce que les activités n'avaient pas utilisé tous les fonds disponibles, mais il a été rappelé aux participants qu'il avait été décidé au cours du DLCC de constituer une réserve d'urgence de 100 000 \$US. Plusieurs activités sont planifiées d'ici à la prochaine session du DLCC de février 1997. Les membres du Groupe étaient, en général, critiques concernant les rapports et ont constaté un manque de progrès dans les activités. Le Secrétariat a accepté que pour la prochaine réunion du Groupe technique, un document soit préparé, indiquant plus clairement les progrès dans la mise en oeuvre des recommandations du DLCC. Des efforts devraient être faits pour terminer les plus d'activités possible au cours des prochains mois.

Il a été noté que les nouvelles contributions au fonds fiduciaire étaient irrégulières. Les membres doivent se rappeler que l'usage veut que le Directeur Général de la FAO écrive aux pays membres pour les inviter à effectuer des contributions volontaires. Le Groupe pense qu'une intensification des activités financées par le fonds fiduciaire et des dépenses constituerait le meilleur stimulus pour d'autres contributions volontaires.

En conclusion, il a été **RECOMMANDE** que:

- a FAO accélère la mise en oeuvre des recommandations de la 33e session du DLCC et prépare un rapport détaillé pour la prochaine réunion du DLCC mettant en évidence les progrès réalisés.

7. ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE SESSION DU DLCC

Un ordre du jour provisoire a été présenté au Groupe par le Secrétariat. Dans les discussions qui ont suivi, de nombreux changements significatifs concernant la succession des sujets comme les sujets eux-mêmes ont été proposés. Des suggestions faites ont concerné la présentation plus précoce au cours de la réunion du rapport sur la mise en oeuvre des recommandations de la 33e session, de telle sorte que les participants puissent avoir à l'esprit la situation antérieure et les progrès réalisés. Il a été dit que le rapport de l'IRLCO-EA devait faire l'objet d'un point séparé car il ne traitait pas du criquet pèlerin. Il a été reconnu que l'ordre du jour serait difficile à traiter en 5 jours et que certains points devraient être laissés de côté, par exemple le point général concernant la recherche.

En conclusion, il a été reconnu que le Secrétariat devrait préparer un nouvel ordre du jour (Annexe II) reflétant les discussions et le présenter pour commentaires avant la fin de la réunion du Groupe technique.

8. ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX DE LA LUTTE CONTRE LE CRIQUET PELERIN

La réunion a rapidement passé en revue les effets environnementaux de la lutte anti-acridienne. Il a été conclu qu'il existait des risques significatifs pour l'homme et le bétail avec les insecticides actuellement utilisés. Des accidents peuvent arriver aux utilisateurs. Parmi la vie sauvage, la faune aquatique est particulièrement à risque, bien que les effets tendent à être que temporaires. Comme tous les insecticides actuellement reconnus pour leur efficacité contre les acridiens comportent des risques, le choix approprié de pesticides et l'adoption de mesures de précaution devraient considérablement réduire ces risques. Le suivi et la formation constituent également des outils essentiels pour la gestion du risque.

La réunion a noté avec inquiétude la fin prochaine de la phase en cours du projet LOCUSTOX et repris la **RECOMMANDATION** du DLCC:

- d'assurer le suivi et l'extension des activités du projet LOCUSTOX aux autres pays de la région.

9. POINTS DIVERS

Le seul point abordé a été le rôle du Pesticide Referee Group (PRG). Les participants ont souligné que les tableaux sur l'efficacité des différents insecticides présentés dans les rapports du PRG largement distribués par la FAO étaient souvent utilisés par les donateurs, les pays affectés par les criquets et même par les firmes chimiques comme s'ils étaient officiellement recommandés par la FAO ; qu'il était important que cette confusion soit rectifiée. De plus, le Groupe a souligné l'importance des aspects environnementaux et proposé qu'il soient ultérieurement développés.

Le Groupe a **RECOMMANDE** :

- que la FAO prépare, pour la réunion du DLCC, un document qui examinerait les termes de référence du Pesticide Referee Group ainsi que sa composition ;
- que le Président du Groupe de référence sur les pesticides soit invité à la prochaine session du DLCC.

LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBRESAlgérie

Bachir Chara
Chef de Département - INPV
Ministère de l'Agriculture
El Harrach
Alger

Egypte

Abdel Azim El-Gammal
Senior Researcher
Head of Desert Locust Research Unit
Plant Protection Research Institute
Ministry of Agriculture
Dokki
Caire

Etats-Unis d'Amérique

Allan Showler
Senior Advisor
Africa Emergency Locust Grasshopper Assistance (AELGA) Project
USAID
AFR/AA/DRC
US State Department
Washington DC 20523-0036

France

Laurent Bonneau
Chargé de Mission
Bureau Gestion des Ressources Naturelles et Environnement
Ministère de la Coopération
1 bis Avenue de Villars
75700 Paris

Pakistan

Muhmaad Shafi
Adviser/Director
Department of Plant Protection
Ministry of Food & Agriculture
Malir Halt
Karachi 27

Royaume Uni

Jane Rosenberg
Locust Coordinator
Overseas Development Administration
Victoria Street
London

Sénégal

Cheikh Christophe Gueye
Conseiller Technique
Unité Politique Agricole
Ministère de l'Agriculture
BP 4005
Dakar

Observateurs

Allemagne

Stephan Krall
Locust Coordinator
BMZ
B.P. 5180
65726 Eschborn

Arabie Saoudite

Jaber Mohamed Al-Shehri
Ministry of Agriculture & Water
Agriculture Research Centre
P.O.B. 16006
Jeddah

Japon

Yoshihide Endo
Alternate Permanent Representative of Japan to FAO
Via Quintino Sella 60
00187 Rome

Norvège

Preben Ottesen
Senior Scientist
National Institute of Public Health
P.O. Box 4404
Torshov
N 0403 Oslo

Pays-Bas

Coert Smit
Senior Project Officer
Foreign Affairs
P.O. Box 20061
The Hague

Sénégal

Ahmadou Ndiaye
Directeur Général
OCLALAV
B.P. 1066
Dakar

Bakary Trawally
Directeur Technique
OCLALAV
B.P. 1066
Dakar

Suède

Staffan Wikteliuss
Research Officer
Department of Entomology
P.O. Box 7044, 5LU
S-75007 Uppsala

FAO Staff

N.A. van der Graaff
Chef
Service de la protection des végétaux
Division de la production végétale et de la protection des plantes

Abderrahmane Hafraoui
Fonctionnaire principal
Groupe Acridiens, autres migrants nuisibles et opérations d'urgence
Division de la production végétale et de la protection des plantes

Clive Elliott
Fonctionnaire principal
Groupe Acridiens, autres migrants nuisibles et opérations d'urgence
Division de la production végétale et de la protection des plantes

Michiel Cherlet
Fonctionnaire technique - Télédétection
Groupe Acridiens, autres migrants nuisibles et opérations d'urgence
Division de la production végétale et de la protection des plantes

Keith Cressman
Fonctionnaire chargé des prévisions acridiennes
Groupe Acridiens, autres migrants nuisibles et opérations d'urgence
Division de la production végétale et de la protection des plantes

Max de Montaigne
Fonctionnaire chargé des prévisions acridiennes
Groupe Acridiens, autres migrants nuisibles et opérations d'urgence
Division de la production végétale et de la protection des plantes

Steen Joffe
Expert EMPRES
Groupe Acridiens, autres migrants nuisibles et opérations d'urgence
Division de la production végétale et de la protection des plantes

Annie Monard
Fonctionnaire agricole chargé de l'information acridienne
Groupe Acridiens, autres migrants nuisibles et opérations d'urgence
Division de la production végétale et de la protection des plantes

Hilde Niggemann
Fonctionnaire agricole : Opérations
Service des opérations spéciales de secours

James Everts
Conseiller technique principal
Projet LOCUSTOX
B.P. 3300
Dakar
Senegal

Nézil Mahjoub
Fonctionnaire antiacridien régional
c/o FAO Tunisie
B.P. 863
Tunis
Tunisie

Muhamed Taher
Fonctionnaire antiacridien régional
P.O. Box 2223
Caire
Égypte

Bernard Zelazny
Expert EMPRES
Groupe Acridiens, autres migrants nuisibles et opérations d'urgence
Division de la production végétale et de la protection des plantes

TRENTE-QUATRIEME SESSION DU COMITE FAO DE LUTTE CONTRE LE CRIQUET PELERIN

Rome, 24-28 février 1997

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la session
2. Election du Président et du Vice-président
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Election du Comité de rédaction
5. Situation acridienne de février 1995 à novembre 1996 et prévision
 - (a) Criquet pèlerin
 - (b) Autres espèces (pour information)
 - (c) Autres informations émanantes des pays affectés
 - (d) Mesures de lutte entreprises
 - (e) Examen des moyens de lutte existants
 - (f) Aspects environnementaux de la lutte contre le criquet pèlerin
6. Groupe Consultatif sur les Pesticides
7. Assistance fournie aux pays et aux organisations régionales (bilatérale et multilatérale)
8. Rapport de la 5ème réunion du Groupe technique sur le criquet pèlerin
9. Exécution des recommandations de la trente-troisième session
10. Système de prévention des urgences (EMPRES) pour le Criquet pèlerin
11. Activités de recherche
12. Formation
13. Rapports des commissions et des organisations régionales
 - (a) Commission pour la région Centrale
 - (b) Commission pour l'Afrique du Nord-Ouest
 - (c) Commission pour l'Asie du Sud-Ouest
 - (d) OLCP-EA
 - (e) OCLALAV
 - (f) IRLCO-CSA
14. Fonds fiduciaire 9161 : contributions, dépenses et plan de travail proposé pour 1996-1997
15. Autres questions
 - Pesticides obsolètes et périmés
16. Date de la prochaine session
17. Adoption du rapport
 - Aspects environnementaux de la lutte contre le criquet pèlerin